

PROCÈS-VERBAL

Conseil d'établissement de l'école Gabrielle-Roy
22 mars 2023, à 18 h 45 sur TEAMS

Sont présents :	Lyne Doth	Présidente
	Isabelle Gonthier	Directrice
	Samantha Honiball	Enseignante
	Catherine Rivard	Enseignante (accompagnée de sa stagiaire Amélie Jérôme)
	Stéphanie Alary	Technicienne du service de garde
	Chantal Monette	Personnel de soutien
	René Lemay	Membre de la communauté
	Nadine Lachance	Parent
	Marilou Bissonnette	Parent
	Meyranie Goill	Parent substitut
Est absent :	Véronique Malo	Vice-présidente (Absence motivée)

* Deux parents substituts, Mme Nancy El Arag et M. Paul Lauzon, assistent aussi à la séance.

1. Mot de bienvenue

La séance est ouverte à 18h45.

Ordre du jour

1. Mot de bienvenue
2. Lecture et Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 18 janvier 2023
4. Parole au public
5. Projet éducatif et PEVR : État d'avancement des travaux (Information)
6. SEJ-18 Politique organisationnelle des SDG (Suivi et discussion)
 - 6.1 Information et enjeux (Financiers, accessibilité, SDG / dineurs)
 - 6.2 Heures d'ouverture et de fermeture 23-24 (Jours d'école et pédagogiques)
 - 6.3 Mesures visant à favoriser l'accès au SDG

7. OS-TR-01 : Politique du transport scolaire (Consultation)
8. Information de l'équipe-école et du service de garde
9. Information de la représentante au comité de parents
10. Information du représentant de la communauté
11. Levée de l'assemblée

2. Lecture et Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par M. René Lemay d'adopter l'ordre du jour du conseil d'établissement.

RÉSOLUTION : CE- 22-23 / 23
Adopté à l'unanimité

3. Adoption du procès-verbal de la séance du 18 janvier 2023

IL EST PROPOSÉ par M. René Lemay d'adopter le procès-verbal de la séance du 18 janvier 2023.

Mme Gonthier informe les membres du conseil d'établissement que la politique sur les contributions financières qui peuvent être assumées par les parents SEJ-08 a été adoptée par le Conseil d'administration du CSSMI.

RÉSOLUTION : CE-22-23 / 24
Adopté à l'unanimité

4. Parole au public

Mme Meyranie Goill partage deux points avec les membres du CE :

- Au nom d'un groupe de quelques parents, Mme Goill exprime leur intérêt à former un Organisme de participe de participation des parents (OPP) l'an prochain.

Suite à une conversation avec Mme Gonthier, une rencontre aura lieu au printemps avec Mme Gonthier et M. Lemay à ce sujet.

- Pour la cour d'école, elle partage l'idée d'avoir un terrain de soccer synthétique comme à l'école Gaston-Pilon et un mur où seraient peintes des cibles.

M. Lemay et Mme Gonthier expliquent à Mme Goill que l'idée est en cohérence avec le nouveau plan d'aménagement de la cour qui a été conçu en juin dernier, en collaboration avec le CSSMI.

Les enseignants en éducation physique ont été impliqués dans le développement de l'idée, M. Lemay, la technicienne du SDG et une enseignante. Un plateau multi-sport a été dessiné entre autres.

En continuité de la plantation d'arbres, l'équipe – école espère que le budget permettra éventuellement d'investir à ce niveau.

La priorité actuelle est de permettre aux grands de circuler entre le débarcadère et la cour sans « eau et neige ».

5. Projet éducatif et PEVR : État d'avancement des travaux (Information)

- 1) La directrice présente d'abord aux membres le projet du PEVR 2023-2017 pour consultation. Une lecture commentée est faite par la directrice.

Le conseil d'établissement répondra à la consultation lors du prochain CE.

- 2) La directrice présente l'état d'avancement des travaux portant sur la révision du projet éducatif de l'école (dates, travaux effectués, données recueillies, sondage parent et étapes à venir).

Les membres questionnent, commentent et prennent connaissance des résultats au sondage des parents.

6. SEJ-18 Politique organisationnelle des SDG (suivi et discussion)

6.1 Information et enjeux (financiers, accessibilité, SDG / dineurs)

La directrice fait le suivi aux membres concernant le dossier important du Service de garde. Elle explique que Le Conseil d'administration a demandé plus de temps avant d'adopter la politique. Il souhaitait une rencontre pour obtenir des réponses aux questions qu'ils ont posées. À partir des réponses obtenues le CA a procédé à l'adoption le 21 mars*.

*Le CA a tenu à une précision en lien avec le recours à une liste d'attente. Celle-ci dit qu'elle n'est pas souhaitée par le CSSMI et que tout sera mis en œuvre (application rigoureuse du plan de continuation des services) pour que cette situation ne se produise pas.

6.2 Heures d'ouverture et de fermeture 23-24 (Jours d'école/pédagogiques)

Le point sera traité le mois prochain via les règles de fonctionnement du service de garde de notre école.

6.3 Mesures visant à favoriser l'accès au SDG

Le point sera traité le mois prochain via les règles de fonctionnement du service de garde de notre école.

7. OS-TR-01 : Politique du transport scolaire (Consultation)

Les membres du conseil d'établissement répondent à la consultation à partir des documents du Centre de Services Scolaires et de la vidéo de soutien.

8. Information de l'équipe-école et du service de garde

Le personnel de l'équipe-école parle des activités qui ont eu lieu et qui auront lieu au cours des prochaines semaines à l'école. Ce point est apprécié des membres. Voici quelques activités qui ont été nommées : des rencontres de parents pour le 2^e bulletin et la révision du plan d'intervention, une activité d'écriture en 2^e appelée une femme influente pour la journée de la femme le 8 mars, l'école de la vue (dépistage visuel des élèves du préscolaire le 28 avril).

En ce qui concerne le SDG, lors de la journée pédagogique du 23 mars, les élèves inscrits au service de garde iront chez Clip'n climb à Laval.

9. Information de la représentante au comité de parents

Mme Marilou Bissonnette a parlé du sujet de préoccupation des parents du comité de parents : la SEJ-18. Elle a partagé le point de vue des parents à travers le point 6.

10. Information de la représentante de la communauté

M. Lemay explique aux membres qu'il a aidé une famille pour obtenir des lunettes. Il informe que le gouvernement provincial (RAMQ) octroie 250\$.

Un lien dans l'Info-parents pourrait diriger les parents vers les détails du programme d'aide financière.

11. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 20h47.

La prochaine séance du conseil d'établissement aura lieu mercredi 19 avril 2023.

RÉSOLUTION : CE-22-23 / 25
Adopté à l'unanimité

Mme Lyne Doth
Présidente

Isabelle Gonthier
Directrice et secrétaire de réunion

